

Collecte OMR et collectes sélectives

C10 - Ratio de collecte

Définition Quantité moyenne de déchets collectés par habitant desservi par les services de collecte (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) du territoire considéré ou par le service de collecte concerné

PEDMA



Unité : kg/habitant desservi

Indicateur calculé aux niveaux :

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité
- Service

Déclinaison **Par déchets collectés (type de collecte) :** ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)

Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)

Exemple Le ratio de la collecte sélective du verre organisée par le SICTOM, en 2009, est de 36,4 kg/habitant desservi

Mode de calcul Rapport entre le tonnage collecté et la population desservie (sans double compte) par les collectes.

Le calcul ne considère que les collectes opérationnelles, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.